

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 14 décembre 2024****Nombre de Membres**

En exercice :	22
Présents au Conseil :	21
Ayant pris part au vote :	20
Ayant donné procuration :	1

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze décembre à neuf heures trente.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation

10/12/2024

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin.

Absent : Frédéric Garreau.

Secrétaire de séance : Marie Destaing.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-12-087**OBJET : Nombre d'adjoints.**

Le Maire indique que suite à la démission de Monsieur Thierry VUITTENEZ, 2ème adjoint, le conseil municipal peut prendre une délibération afin de réduire le nombre d'adjoints, étant donné qu'aucun membre ne souhaite prendre le poste vacant.

Le Maire propose donc de répartir pour le restant du mandat les délégations de la façon suivante :

3 adjoints :

- 1^{ère} adjointe : Nathalie SIEVERT
 - Compétences : communication, évènements, cérémonies et associations
- 2^{ème} adjoint : François GARCIA
 - Compétences : voirie, réseaux, urbanisme et bâtiments
- 3^{ème} adjointe : Isabelle CUENOT
 - Compétences : enfance, sociales, cimetière, élections, foires et marché

4 délégations :

Mme Madeleine Chapellier : entrée libre, qualité de vie

M. Guillaume Bouhin : cimetière, cérémonies, bâtiments

M. Christophe Michel : cimetière et salle de Labergement-du-Navois, fête foraine

M. Olivier Régnier : agriculture, forêt

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le




ID : 025-200068401-20241214-2024_12_087-DE

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal par **19 voix pour, 1 voix contre**, (Thierry Vuittenez ne prenant pas part au vote)

- Valident la répartition des compétences telles que présentées ci-dessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le 
ID : 025-200068401-20241214-2024_12_087-DE



